

# En souvenir des "filles publiques"

Autor(en): **Bugnon-Secretan, Perle / Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278404>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## En souvenir des « filles publiques »

*Un livre récemment paru jette une lumière crue sur la situation des prostituées des maisons closes genevoises au siècle dernier.*

La prostitution a particulièrement prospéré à Genève au 19<sup>e</sup> siècle. Comme son développement a coïncidé avec l'arrivée de nombreux étrangers — parmi lesquels on comptait les Vaudois et autres Confédérés —, on n'a pas tardé à rejeter la faute sur eux.

La police avait deux statuts pour celles qu'on appelait les « filles publiques » : les filles en maisons closes et celles isolées ou « en cartes ». La fréquence des contrôles médicaux et le montant des taxes différaient, les indépendantes étant l'objet d'une surveillance plus sévère.

En Suisse, ce n'est guère qu'à Genève qu'on a connu, repris de la France, le système des maisons closes ou de tolérance. Elles étaient signalées par des lanternes rouges. On en a compté jusqu'à une trentaine autour de 1880, le nombre des femmes dans chacune variait entre 5 et 10. Il y avait à peu près le même nombre de prostituées libres, travaillant chez elles ou dans les maisons de passe plus ou moins clandestines.

Les pensionnaires des maisons closes n'ont pas laissé de mémoires. Mais on peut reconstituer bien des aspects de leur existence à travers des rapports de police soigneusement conservés au marché des livres de comptes retrouvés au marché aux puces et maintenant aux archives genevoises. Les détails sont horribles et, mis en tableaux chiffrés, confirment ce qu'on savait : qu'il s'agissait d'un véritable esclavage. En effet, les prostituées devaient payer leur entretien et



Henri de Toulouse-Lautrec, Mlle Lucie Bellanger, 1896, 80,7 × 60 cm. Peinture, Musée Toulouse-Lautrec, Albi.

leurs vêtements, les « mada- mes » s'arrangeaient à ce qu'elles soient toujours en dettes. Cet esclavage était connu des autorités et toléré pour des raisons économiques.

Cependant Josphine Butler lance de Liverpool sa campagne pour l'abolition des maisons en Angleterre. Dans les années 1870, elle l'étend à la France et à Genève. Elle trouve dans cette ville un large écho auprès des encore jeunes associations féministes, qui voient là une occasion de se manifester. La question se politise rapidement, et la lutte est chaude entre les abolitionnistes et les

partisans d'une simple réforme de la réglementation. Les abolitionnistes perdent la partie en votation populaire en 1896 et les maisons subsistent. Mais en 1925, lors d'un tir fédéral, les Confédérés se pressent en rangs si serrés devant leurs portes qu'ils doivent faire la queue sur le trottoir. Cet enthousiasme indiscret provoquera la fermeture des maisons de tolérance que n'avaient pu obtenir les plus véhéments discours abolitionnistes.

Perle Bugnon-Secretan

\* Alberto Cairoli, Giovanni Chiaberto et Sabina Engel, *Le déclin des maisons closes*, Ed. Zoé, 1987.

1 FS 03  
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET  
UNIVERSITAIRE  
SERVICE DES PERIODIQUES  
1211 GENEVE 4

J.A. 1260 Nyon  
Août-Septembre 1987 N° 7  
Envoi non distribuable  
à retourner à  
Femmes Suisses  
CP 323, 1227 Carouge

SUISSES